

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
01 avril 2019 à 20 heures 30

Convocation du 23 mars 2019

Etaient présents : M. Joseph BEILLOUIN, M. Bernard BOUTIN, Mme Agnès CHALUMEAU, M. François CORDIER, Mme Denise DARTEIL, M. William GÉRAUD, M. Jean-Paul JUSTEAU, M. Michaël LOUVET, M. Marc MARTIN, M. Fabien MENARD (Arrivé à 20h50), Mme Sophie MÉTAYER, M. Frédéric MOREAUX, M. Fabien NEAU, M. Marc OGEREAU, M. Nicolas OGEREAU, Mme Maryse PLENEL, M. Noël ROBICHON, Mme Françoise SILVESTRE DE SACY.

Excusés : Mme Luce ADAM (pouvoir à Mme Françoise SILVESTRE de SACY), Mme Sylvie GALHAUT (pouvoir à Mme Maryse PLENEL),

Absents : Mme Sandrine HUBLAIN, Mme Christelle LOUVIOT, M. Mickaël MORINIERE, M. Dimitri RABOUIN.

Secrétaire de séance : M. Nicolas OGEREAU.

Arrivée de Fabien Ménard à 20h50 (pouvoir donné à Fabien Neau jusqu'à cette arrivée)

Délibération tarifs pour l'année 2019 des cartes de pêche « Journée Spéciale Truite »

La commission pêche a choisi en séance du 25 octobre 2018, de mettre en place une journée spéciale de Pêche à la truite au plan d'eau de Louerre, le samedi 6 avril 2019.

Il convient donc de fixer les tarifs comme suit :

- . carte à la journée « Journée Spéciale Truite » : **10.00 €/personne pour 5 prises maximum.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, décide de fixer les tarifs des cartes de pêche « Journée Spéciale truite » du 6 avril 2019 à 10€/ personne pour 5 prises maximum.

Délibération tarifs festival Tuf'Fête Arts des 15 et 16 juin 2019

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du festival Tuf'Fête Arts qui aura lieu les samedi 15 juin 2019 et dimanche 16 juin 2019, il convient d'en prévoir les tarifs :

	Tarifs proposés en 2019
Adultes (plus 18 ans)	10.00 €
Enfants (de 2 à 18 ans)	5.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions, fixe le tarif du festival Tuf 'Fête Arts 2019, comme ci-dessus.

Délibération tarifs encarts publicitaires Tuf'Fête Arts des 15 et 16 Juin 2019

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du festival Tuf'Fête Arts qui aura lieu les samedi 15 juin 2019 et dimanche 16 juin 2019, il convient de prévoir un tarif pour la vente d'encarts publicitaires sur le programme :

Taille de l'encart	Tarifs proposés
90x30	80 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 19 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, fixe le tarif des encarts publicitaires au festival Tuf 'Fête Arts des samedi 15 juin 2019 et dimanche 16 juin 2019, comme ci-dessus.

Fabien Neau précise que la communication sur la commune sera réalisée par des bénévoles via une distribution de tracts dans les boîtes aux lettres. Il y aura également des affiches dans les communes voisines.

Noël Robichon suggère de mieux communiquer dans la presse écrite en plus du site internet et de la page facebook. Et ce pour toutes les actions réalisées par les différentes commissions du conseil municipal.

Délibération avancement de grades

Filière administrative

Madame le Maire informe le conseil municipal que pour l'avancement de grade d'un poste d'adjoint administratif territorial en poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (35 heures par semaine) il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au 29 août 2019, sous réserve de l'avis favorable de la commission paritaire du Centre de Gestion.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 18 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions décide ou on la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, au 1^{er} janvier 2019, pour 35 heures par semaine.

Filière administrative

Madame le Maire informe le conseil municipal que pour l'avancement de grade d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe en poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (35 heures par semaine) il convient de créer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} avril 2019, sous réserve de l'avis favorable de la commission paritaire du Centre de Gestion.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 17 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions, décide ou non la création d'un poste de réacteur principal de 1^{ère} classe, au 1^{er} avril 2019 pour 35 heures par semaine.

Délibération versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations d'extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités), rue Principale, commune déléguée de Noyant-la-Plaine

VU l'article L.5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en vigueur décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

Article 1

La commune de Tuffalun par délibération du conseil municipal en date du 1^{er} avril 2019 décide par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, de verser ou non un fonds de concours de 75.00 % au profit du SIEMML pour l'opération suivante :

Extension EP Rue Principale, commune déléguée de Noyant-La-Plaine

Montant de la dépense : 11 047.39 € net de taxe

Taux du fond de concours : 75.00 % (11 047.39 €)

Montant du fonds de concours à verser au SIEMML : 8 285.54 €

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier en vigueur.

Article 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3

Le Maire de Tuffalun,

Le comptable de la commune de Tuffalun,

Le Président du SIEMML

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

- Planning des permanences des élections européennes le 26 mai prochain ; les 3 bureaux de vote seront ouverts. Il est proposé de faire appel à des citoyens s'il n'y a pas suffisamment d'élus pour tenir les permanences.
- Projet éolien :
Suite au démarchage d'une entreprise proposant des installations d'éoliennes, le conseil municipal, après discussion, ne souhaite pas engager de réflexion sur de tels projets, à un an de la fin du mandat. Toutefois, il charge l'équipe maires-adjoints de trouver un intervenant « neutre » qui puisse donner une information sur les énergies renouvelables (PNR, CASVL... ?)
Une réunion sur le Plan climat air énergie territorial (PCAET) à destination des élus, est organisée le 16 avril par la CASVL à Saumur. Tous ceux qui souhaitent s'y rendre seront les bienvenus. Françoise S de Sacy et Denise Darteil y vont.
- Rappel de la réunion publique sur le PLU le 24 avril 2019 à 18h30 à Louerre. Françoise S de Sacy présente les grandes lignes du PADD et fait un point sur l'avancement du PLU avec l'aide des maires délégués qui participent aussi aux réunions du PLU.
- François Cordier interroge sur les fonds de l'ancienne Communauté de communes du Gennois disponibles avant l'arrivée dans la CASVL . Maryse Plenel précise qu'elle a repris le dossier afin de régler les reversements à la commune de Tuffalun (s'il y en a) avant la fin du mandat.
- François Cordier suggère également que la commission développement économique examine l'opportunité (ou non) d'installer un distributeur automatique de pains à côté de la boulangerie d'Ambillou afin de permettre à la clientèle un service 24/24.
- Nicolas Ogereau présente le projet de cession d'un reste de l'ancienne RD située à la sortie de Noyant-la-plaine en proximité de l'échangeur de la 4 voies. Après échange le conseil municipal mandate Nicolas Ogereau pour une négociation à 15 000 €.